

Quoi de neuf?



le planning
familial 59

Eté 2009 :

Question d'Actualité :

“Vers quelle laïcité ?”

Dossier Planning International :

“IPPF : International Planned
Parenthood Federation”

“Union Européenne
et droits fondamentaux”

“Avortement à risque :
les actions de l'IPPF pour
l'accès à un avortement sûr”

Vie de l'association :

“Au lycée Verte-Feuille”

“Formation :
Impressions à 2 mains”

“27ème Congrès National
à Lille”

Témoignage :

“Hommes/Femmes :
quelle égalité ?”

Calendrier

Editorial

**Le “Quoi de Neuf” fait
...peau neuve.**

Comme vous pouvez le constater, sa présentation a changé, elle s'est rajeunie, elle s'est mise en cohérence avec le nouveau visuel proposé par l'association nationale.

L'équipe qui, cahin caha, l'animait au gré des événements, de l'actualité des femmes, des actions de l'association de la métropole et de ses disponibilités à le réaliser, s'est élargie.

L'équipe qui l'anime, le veut reflet des choix et des débats du mouvement national, de l'écoute des femmes que nous recevons, des projets que nous menons pour la reconnaissance de tous les droits des femmes. Elle continue... Votre parole d'adhérent-e est attendue, vous y avez toute votre place.

Communiquez nous votre adresse mail, si ce n'est déjà fait à npf2@wanadoo.fr à l'attention de “Pasquine”.

**Anita Fontaine,
Présidente**

Le fait religieux se répand comme une vague dans les sables de nos vies, l'actualité en est imprégnée et la laïcité, précieuse exception française en est ébranlée.

On ne reviendra pas sur l'accord signé en catimini par la France avec le Vatican pour la reconnaissance mutuelle des diplômes qui est un coup de force contre la laïcité républicaine ; les symptômes les plus visibles de cette emprise des religions sur la société apparaissent, comme le plus souvent, sur le corps des femmes.

Celui-ci est le lieu d'une fécondité dont elles entendent, en toute responsabilité et sans exclusion, pouvoir in fine décider pour elles-mêmes, la loi leur en donne la possibilité et ceci est insupportable à tout intégrisme. L'actualité française récente nous montre que sous divers habillages, il s'agit toujours de remettre en cause cette liberté donnée aux femmes qu'est la loi sur l'avortement.

Est-il question dans le projet de loi sur la santé de permettre aux sages-femmes de pratiquer des IVG par voie médicamenteuse, qu'aussitôt l'Alliance pour les droits de la vie, association créée par Christine Boutin déclenche le lobbying : « les sages-femmes accompagnent la naissance, c'est dénaturer l'acte ». Quelle ignorance de la réalité des femmes à cliver ainsi leur vie et leurs désirs ! L'avortement est en quelque sorte un des versants de la procréation, il permet de choisir ou non de donner la vie sans faire un trait sur soi-même, ses amours, ses espérances.

La révision de la loi sur la bioéthique en fonction des avancées scientifiques et de l'évolution des mœurs, agite les media et suscite des forums. On voit actuellement les évêques français utiliser ce mouvement pour asséner le discours de l'Eglise de France, calé sur les positions doctrinales du Vatican.

C'est ainsi que fin mai, on a pu assister à un débat sur ce thème à l'université catholique de Lille bien encadré par le clergé et conclu par l'archevêque de Lille ; on y a entendu une démonstration présentée comme rationnelle mais absurde pour nous convaincre que l'embryon est un être humain à part entière dès sa conception, que le dépistage prénatal de la trisomie 21 relève d'une dérive eugéniste et qu'il ne faut pas avoir peur de revenir en arrière.

La polémique n'est pas qu'hexagonale. Laissons de côté le cas de l'Europe traité ailleurs. Les exactions commises par ceux qui se réclament du droit à la vie, continuent aux USA où un médecin vient d'être assassiné au Kansas au motif qu'il pratiquait, en toute légalité, des interruptions de grossesses tardives. Les Américains se définissent désormais plus majoritairement anti-avortement (51%) que l'inverse (42%).

Les tentatives de reprise en main des sphères publiques et politiques par les religieux touchent tous les pays occidentaux. Ainsi, la diversité culturelle, portée par des zéloteurs religieux nourrit des exigences communautaristes qui affaiblissent la séparation entre les pratiques religieuses, ou

supposées telles, et l'espace supposé neutre de la sphère publique ; là encore, le contrôle sur le corps des femmes en est souvent l'enjeu.

Qu'on en juge simplement par l'exemple emblématique, que fut ces dernières années la demande émanant d'un groupe radical d'instaurer au Canada des tribunaux islamiques pour juger des affaires familiales (basés évidemment sur la charia qui attribue aux femmes des statuts juridiques différents de ceux des hommes et fait d'elles des mineures à vie). La demande a pu être rejetée mais de peu !

Au Québec, la polémique n'en finit pas actuellement sur la possibilité de permettre aux femmes travaillant dans la fonction publique de porter le voile islamique. En effet, toute une série de dérogations aux règlements ont été libéralement consenties pour des motifs d'ordre religieux ; ces « accommodements raisonnables » accordés au nom des croyances religieuses et du respect du multiculturalisme menacent d'éroder les droits des femmes et interpellent l'opinion publique qui réagit.

Quant au récent discours du Caire du Président Obama, à la fois ferme et apaisant, salué par tous, s'il marque un heureux changement de stratégie des USA vis-à-vis du monde arabo-musulman, il n'en est pas moins marqué par une formulation très religieuse ; manœuvre séductrice ou profond alignement ? L'avenir le dira. Certes, on sait que tous les présidents américains en réfèrent à Dieu dans leurs discours, mais c'est bien la laïcité et non le seul respect de la liberté religieuse qui peut faire barrage aux intégrismes de toutes obédiences. La religion est le fonds dans lequel puisent tous les fondamentalismes et aucune religion ne prend en compte l'égalité entre les hommes et les femmes.

Alors, qu'il ait consacré une phrase de son discours à l'éducation et à l'accès à la citoyenneté pour toutes les femmes du monde, on ne peut que s'en réjouir, mais quel poids symbolique cela a-t-il par rapport aux nombreuses incidences donneuses de leçon tendant à légitimer le port du voile islamique, marquage du corps des femmes comme propriété des hommes. Quel mépris pour les femmes d'Algérie, d'Iran, d'Afghanistan qui au péril de leur vie ont refusé de le porter car elles le considèrent comme le signe évident de l'oppression des femmes et de la ségrégation entre les femmes et les hommes.

Non, Monsieur le Président, la laïcité n'est pas un « faux semblant du libéralisme », elle est en France bouleversée et dynamisée par les questions des femmes et c'est une chance d'ouverture à l'altérité pour cet humanisme des Lumières très masculin qui sert toujours de modèle à notre démocratie.

IPPF : International Planned Parenthood Federation

Depuis sa création en 1952, l'IPPF (International Planned Parenthood Federation ¹⁾), ou "Fédération internationale pour la planification familiale", a cherché à réunir des représentants des différentes associations de planification familiale à travers le monde. Constituée au départ de huit pays ²⁾, elle a noué des contacts avec le Planning familial français dès 1958 et a participé à la formation de plusieurs de ces membres. Celui-ci la rejoint officiellement en 1960.

A ce jour l'IPPF constitue un réseau qui regroupe 151 associations-membres, est présente dans 180 pays et compte des millions de bénévoles. C'est le premier prestataire et promoteur non gouvernemental de santé et de droits en matière de sexualité et de reproduction à travers le monde. Elle a développé de nombreux partenariats avec des structures de santé des états, des ONG et différentes agences de l'ONU.

L'IPPF a pour mission d'améliorer la qualité de vie des individus en menant des campagnes d'information sur la santé, sur les droits en matières de sexualité et de reproduction et pour l'éradication des IST et du VIH. Elle lutte contre toutes les formes de violences, d'inégalités, de discriminations et pour la liberté des individus. Elle a pour vocation de s'adresser à tous les individus et a particulièrement développé son action auprès des personnes démunies et vulnérables, des jeunes et des femmes. Elle joue également un rôle capital à travers le monde en matière de formations en matière de santé sexuelle, reproductive ou de planification familiale. Elle participe par exemple au développement de plannings familiaux dans les pays où ces structures n'existent pas.

Plusieurs champs d'action sont privilégiés, parmi lesquels les jeunes, la lutte contre le HIV/sida et la défense de l'avortement.

Pour cela, elle a mis en place un programme d'information à destination des adolescents et des jeunes adultes pour que ceux-ci connaissent leurs droits en matière de sexualité et de reproductions, afin qu'ils puissent prendre des décisions en étant informés et libres de leur choix. Elle cherche également à développer l'accès à une éducation sexuelle complète.

Pour permettre une réduction des contaminations par les IST et le VIH, elle organise des campagnes de préventions et distribue par exemple des millions de préservatifs (plus de 126 millions en 2007-2008) dans le monde. Elle a également développé des programmes envers les personnes infectées pour augmenter l'accès au soin et assurer la protection de leurs droits en s'attaquant aux obstacles sociaux, religieux, culturels, économiques et politiques. Elle a enfin mis en place des stratégies à destination des populations particulièrement vulnérables au HIV : travailleurs du sexes, gays et lesbiennes, consommateurs de drogues, ...).

En ce qui concerne l'avortement, elle milite pour la reconnaissance du droit universel à l'avortement sans risque et légal. Pour cela elle organise des campagnes d'informations à destinations du grand public et des acteurs clefs des pays où elle agit. Elle installe des services d'avortement ou oriente les patientes vers des structures existantes publiques ou privées.

L'IPPF reconnaît les droits sexuels et reproductifs et plaide pour qu'ils soient considérés comme des droits fondamentaux des êtres humains. Elle milite pour un soutien et des engagements publics, politiques et financiers accrus en faveur de la santé et du respect de ces droits.

1) Pour plus d'informations :
www.ippf.org ou
www.ippfen.org (agence européenne).

2) Allemagne, Hong-Kong, Inde Pays-Bas, Singapour, Suède, Royaume-Uni et États-Unis

Union Européenne et droits humains fondamentaux

A l'occasion des récentes élections européennes, le MFPF et le réseau européen de l'IPPF ont questionné les candidats sur leurs engagements relatifs à la contraception et l'avortement, l'éducation sexuelle des jeunes ou la transmission du VIH. Le résultat en France affiche : non-réponse de l'UMP, prudence du MoDem, soutien des partis de gauche.

La situation européenne est pleine de contrastes...

On connaît la résolution du Parlement Européen, adoptée en avril 2008 avec beaucoup d'efforts qui est un appel pour un Accès à un avortement sans risque et légal en Europe. On a vu combien la Cour Européenne des Droits de l'Homme résiste à satisfaire tout recours qui aboutirait à reconnaître implicitement la qualité de personne à l'embryon dès la conception ; on a applaudi qu'elle ait pu obtenir de l'Etat polonais, réparation pour une plaignante qui s'était vue refuser une IMG alors qu'il était établi par le corps médical qu'elle risquait de perdre la vue à poursuivre sa grossesse. Mais il reste que l'avortement n'est possible en Pologne ou à Chypre qu'en cas de viol ou de mise en danger de la vie de la mère et qu'il est toujours interdit à Malte et en Irlande. D'ailleurs le marchandage pour que l'Irlande vote enfin sagement le traité de Lisbonne a consisté entre autre à lui garantir la légitimité de l'interdiction d'avortement.

Bref, les directives européennes ont largement favorisé dans un certain nombre de pays des mesures législatives positives touchant à la condition des femmes mais les inégalités restent grandes entre les différents pays.

C'est pourquoi, l'initiative récente de CHOISIR¹⁾ est pragmatique et tournée vers l'avenir. Cette association a effectué un travail en réseau visant à établir, à partir de l'analyse comparée des droits des femmes dans les 27 pays de l'U. E., un ensemble législatif des meilleures lois existantes et appliquées dans l'UE, donc applicables à toutes les citoyennes européennes. Ainsi a été construit un premier « bouquet législatif »²⁾ de 14 lois, le meilleur de l'Europe pour les femmes en quelque sorte, pour lequel l'association fait du lobbying auprès des partis politiques et des parlementaires.

Quel est le choix européen de CHOISIR dans les trois axes où le Planning est particulièrement impliqué ?

Dans le champ de l'éducation à la sexualité, la meilleure loi est celle du Danemark, pour l'éducation à la sexualité dès l'école primaire et le financement des centres de planification familiale afin qu'ils soient centres de ressources pour les personnes chargées d'assurer cette éducation.

Pour la contraception, le choix se porte sur les Pays bas, pour l'accès à la contraception direct, libre et gratuit pour les mineures et les femmes adultes.

En ce qui concerne l'avortement, c'est la Suède qui est choisie, pour le respect de la liberté des femmes à disposer de leur corps ce qui implique lucidité et responsabilité.

L'Europe a posé, construit pas à pas, mis en œuvre l'exigence de démocratie en même temps que l'exigence d'égalité entre les hommes et les femmes et elle se doit de jouer un rôle actif dans la promotion des droits fondamentaux des femmes ; nous saurons le rappeler à nos parlementaires nouvellement élu-e-s.

Anne-Marie Marmier

1) "CHOISIR la cause des femmes" est une association créée en 1971 par Gisèle Halimi pour au départ, favoriser la contraception, légaliser l'avortement et assurer la défense gratuite des femmes poursuivies pour avortement.

2) Il est paru dans un livre : La clause de l'euro-péenne la plus favorisée, Des femmes, Paris, 2008.

Avortement à risque : les actions de l'IPPF pour l'accès à un avortement sûr

De part sa nature internationale, l'IPPF fédère des mouvements agissant dans des pays qui ont des législations extrêmement différentes en matière de contraception et d'accès à l'IVG. La fédération met à la disposition de ses participants deux rapports constatant l'état de la question mais également des outils d'action pour y remédier.

“Mort et négation : avortement à risque et pauvreté”

Le nombre d'avortements pratiqués chaque année tourne autour de 42 millions, 20 millions sont pratiqués dans des conditions dangereuses pour les femmes qui y ont recours. Les avortements à risques sont responsables du décès de 70 000 femmes et de centaines de milliers de complications.

Il y a pourtant très peu de pays où l'avortement est purement et simplement interdit, cependant les législations sont souvent trop restrictives (avortement légal uniquement pour sauver la vie de la mère par exemple) ou non appliquée faute de structures de soins ou de professionnels qualifiés. Il existe un lien direct entre la pauvreté d'une population et la persistance des avortements à risque. C'est en réalité un cercle vicieux car les décès ou la mauvaise santé des femmes ont un coût économique et social élevé. Or, les hospitalisations liées aux complications (quand elles sont possibles) grèvent le système de santé déjà mal en point de nombreux pays, des travaux ont montré que dans certains pays d'Afrique ou d'Amérique du sud, ces complications menaient à 8 à 15 hospitalisations pour 1000 femmes entre 15 et 44 ans.

La situation des associations de planification familiale est encore compliquée par l'existence de la « Gag rule » (règle du baillon) instituée une première fois en 1984 sous la présidence de Ronald Reagan et remise au goût du jour par Georges Bush (NdR : Cette règle a été abrogée par Barack Obama pendant sa première semaine de présidence). Cette règle interdit aux ONG ne venant pas des états unis qui souhaitent bénéficier de fonds américains de fournir des informations, des services et des soins d'avortement ou même de critiquer l'avortement à risque. Elle empêche même les associations de planification de travailler sur le sujet à la demande de leur propre gouvernement. Cette règle interfère avec la liberté de parole, la relation médecin-patient et entrave toute considération équilibrée de libéralisation des lois sur l'avortement dans l'intérêt de la santé et des droits de l'homme.

Beaucoup de structures de planification ont ainsi perdu leurs sources de financement parce qu'elles ont fait le choix de maintenir leur actions.

Malgré l'emprise de la « Gag rule », 29 pays ont libéralisé leur loi sur l'avortement depuis 1984 (chiffre 2006). Une réflexion est également menée par l'IPPF pour favoriser l'accès à l'IVG médicamenteux dans des zones pauvres en ressource, parce que sa mise en œuvre, nécessitant moins d'infrastructures de soins pourrait permettre de réduire la survenue de complications.

Le rapport de l'IPPF sur l'avortement à risque a mis en évidence 7 points nécessitant la création d'une volonté politique forte :

1. Réduire les grossesses non désirées en améliorant l'accès à la contraception, particulièrement dans les zones pauvres et isolées. Dans cette optique, la promotion des droits et du statut des femmes leur permettrait un meilleur contrôle de leur vie sexuelle.
2. Rendre l'avortement légal et sans risque accessible à toutes les femmes qui le souhaitent.
3. Faire disparaître les inégalités entre les sexes en créant les conditions d'un plus grand pouvoir social politique et économique pour les femmes.
4. Assurer, au sein des services de santé, des soins post-avortements aux femmes ayant subi des avortements incomplets ou souffrant de complications médicales après un avortement.
5. Eradiquer l'avortement à risque en augmentant l'accès à l'avortement légal et sans risque et en réduisant les barrières légales et sociales qui en entravent l'accès.
6. Tenir les gouvernements des pays développés et en développement responsables des progrès en la matière. Ce qui implique de documenter l'impact de l'avortement à risque sur les femmes, les familles et les sociétés et d'éduquer le public sur ses conséquences, ses coûts et l'injustice sociale qu'il génère.
7. Combattre la stigmatisation et la discrimination liées à l'avortement et promouvoir un débat franc et ouvert sur l'avortement et son impact sur les femmes.

“Accès à un avortement sûr” : un outil indiquant les obstacles légaux et autres

Ce guide édité en 2008 par l'IPPF est un utilitaire à destination des associations de planification qui veulent faire l'état des lieux de la situation de l'avortement localement et qui entament des actions pour modifier cette situation.

La première partie de ce guide présente un état des lieux rapide. Il reprend tout d'abord les stades du développement fœtal, la durée d'une grossesse et la viabilité du fœtus aux différents âges de gestation.

Ensuite, les lois tournant autour de l'avortement sont analysées. Le guide donne des indications quant aux législations dans lesquelles il faut rechercher les textes de lois régissant l'accès à l'avortement : lois nationales, conventions internationales mais également lois coutumières. Le fondement des lois sur l'avortement est également présenté: droits humains, droits des femmes à la vie, à la santé, à l'autodétermination « droit à la vie » du fœtus, lutte contre les discriminations et considérations de santé publique.

Les différentes conditions légales pour l'avortement (risque pour la vie de la mère, risque pour sa santé mentale ou physique, grossesse résultat d'un viol ou d'un inceste, risque

pour le fœtus etc...) sont examinées ainsi que les barrières résultat des procédures légales (limites de temps, autorisations médicales, autorisation du conjoint etc...).

La deuxième partie de ce guide est un véritable guide des actions à entreprendre localement.

Son introduction s'intéresse autant aux qualités requises pour le coordinateur du projet qu'aux partenaires à impliquer dans cette action. Des questions extrêmement précises sont ensuite classées par domaines : législations existantes, barrières de procédure, les espaces de réponse prévoient également de noter les sources de l'ensemble des informations, donnent des indications quant aux renseignements complémentaires à collecter et des pistes d'action à entreprendre en fonction des résultats de la collecte d'information.

L'ensemble fait de ce guide un outil très concret d'action pour les structures locales ce qui devrait permettre d'éviter à chacune de réinventer la roue toute seule dans son coin.

Pour terminer cet article sur un avis personnel, j'ai trouvé que cet outil était remarquablement bien pensé et fonctionnel.

Pasquine Saule



Vie de l'association

L'année scolaire 2008-2009 a vu se réaliser, au Lycée Professionnel Vertes Feuilles de Saint André, un projet mené à la fois par l'infirmière du L.P. (Christine Labail) et l'équipe éducative, le CORIF (Collectif régional pour l'Information et la Formation des femmes) qui devient un partenaire régulier, Le Planning (avec Véronique Sehier comme cheville ouvrière), un artiste photographe (Carl Cordonnier.) et une écrivaine (Anne Bruneau), l'ensemble financé dans le cadre d'un PRSP, par l'ACSE, la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Région, le Conseil Général et la ville de Saint André.

Il s'agissait de donner la parole aux élèves, afin de prévenir le sexisme et modifier les rapports entre les garçons et les filles. Dans ce LP de 400 élèves où 60 % d'entre eux sont boursiers où très souvent les élèves n'ont pas « choisi » d'y être scolarisés, les relations garçons – filles sont le reflet de la société. Imprégnées de sexisme, de violence plus ou moins contenue, de manque d'estime réciproque.

Pour mener ce projet intitulé « image de soi, image du couple et prévention du sexisme » une classe de BEP comptabilité a été choisie pour sa mixité : 10 filles et 10 garçons.

En mettant en place des groupes de paroles toutes les semaines pendant 2 mois, l'équipe d'animation a cherché à travailler avec les élèves sur le respect, la relation amoureuse, la représentation de la mixité, à travers leurs représentations des relations hommes – femmes. Des représentations où la femme reste trop souvent un objet sexuel disponible et où les relations entre les filles et les garçons sont marquées par la domination, la conquête, voire la violence. En donnant la parole aux jeunes, l'équipe espère les aider à se projeter dans l'avenir et à parler de la relation amoureuse telle qu'ils la vivent, l'imaginent ou aimeraient la vivre...

Pour nous, le Planning, il reste un gros travail pour valoriser l'image des femmes et particulièrement dans les établissements scolaires. A défaut de perspectives professionnelles valorisantes, l'image traditionnelle revient en force : faire un enfant est souvent perçu comme une forme d'émancipation, une façon d'accéder à un statut social et de sortir du carcan familial.

Anita Fontaine
et des extraits d'un article de Céline Clément,
du journal “Force Ouvrière Hebdo”

Formation : Impressions à 4 mains

Dans la région, l'Association Départementale du nord conçoit et organise la formation de conseillers et conseillères, avec un double agrément, celui du MFPF et celui de la Région, les moyens venant surtout du Conseil Général du nord.

Formation initiale théorique et pratique, de 400h réparties sur deux ans, formation continue, remise à niveau, séminaire interne, sous ce sigle « formation », c'est toute la démarche d'éducation populaire qui prend sens : acquisition de connaissances et qualification, partage d'expériences, ancrage dans la réalité sociale, réflexion sur soi-même, militantisme de tous les jours... Une souplesse qui permet le mouvement.

Ils sont dix sept à avoir souhaité intégrer le nouveau cycle de formation initiale à « l'Education à la Vie » et au « Conseil Conjugal » qui a démarré en octobre 2008.

Parmi eux, **Rudy et Guillemette**, homme et femme, donnent leurs impressions.

En première année de formation de Conseiller Conjugal et Familial, commencent les animations en double au sein des établissements scolaires. Exercice passionnant, enrichissant, parfois périlleux, voici un petit retour sur sa pratique :

Premières animations, premières angoisses

Rudy :

“Ma plus grande crainte lors de ma première intervention, était que je sois confronté à un groupe de filles. Pas sur le fait que je prenne la parole, mais comment j'allais être perçu, si le fait d'être un garçon n'allait pas bloquer le dialogue; en fin de compte, l'animatrice a su établir une relation de confiance, et toute les questions ont trouvé une réponse.”

Guillemette :

“Au début, ma plus grande peur était liée à la prise de parole : timidité, et peut-être retour sur mes années d'ado, en tout cas me trouver face à quinze grands ados moqueurs me faisait un peu peur... Mais finalement, une fois prononcés les premiers mots (qui souvent posent les jalons des deux heures à venir, grosse pression tout de même), le dialogue s'engage et les peurs s'envolent.”

Comment se déroule l'animation, ce qui est positif, enrichissant, ...

Rudy :

“J'ai fait depuis une dizaine d'animations (dans des lieux et groupes différents), et à chaque fois, bien que l'animation commence de la même façon, elle prend ensuite, une direction propre à chaque groupe. L'avantage, c'est que la vie affective et sexuelle n'est pas quelque chose de figé, elle est en perpétuelle évolution, c'est là pour moi, le côté le plus riche de cette formation.”

Guillemette :

“Ce qui est intéressant, et parfois impressionnant, c'est qu'aucune animation ne ressemble à une autre. Même si certains sujets reviennent quasiment à chaque fois, la façon de les aborder est différente, et l'ambiance surtout, n'est jamais la même, elle est tellement dépendante du groupe, de leurs rapports entre eux, de leur état d'esprit, c'est chaque fois une découverte. Ça peut être un peu déstabilisant pour les animatrices bien rodées d'avoir l'impression de toujours recommencer, toujours reposer les mêmes bases sans avoir de retour à long terme, je pense, mais ça a l'avantage de n'être jamais répétitif, au niveau de la qualité de l'échange.”

*“... le dialogue s'engage
et les peurs s'envolent.”*

Retour sur les besoins des jeunes, et interrogations liées à cela...

Rudy :

“Ce qui m’a le plus surpris lors de mes interventions, c’est que malgré les cours de S.V.T et les interventions précédentes (s’il y en a eu), les jeunes on une méconnaissance de leur corps, des pratiques sexuelles et des rapports entre filles et garçons (autant d’un point vu relationnel, qu’ affectif). En plus, vient s’ajouter à cela la pornographie (banalisée par les médias), qui fausse et réduit leurs imaginations.”

Guillemette :

“Le plus impressionnant pour moi, c’est le décalage entre leur « maîtrise » du porno et de tout ce qui y a trait, et leur manque de connaissances de bases concernant la physiologie notamment.

En réalité, ces lacunes ne sont pas surprenantes à leur âge, mais mises en corrélation avec leur grande connaissance des films pornos, ça créé une sorte de déséquilibre, qui leur donne une vision très crue et très fantasmatique de la sexualité.

Mais finalement, même si aujourd’hui le porno est infiniment plus accessible qu’avant, il en a peut-être toujours été ainsi, avant internet, il y avait le VHS, avant ça, les photos, avant ça, les caricatures, et les spectacles de marionnettes grivoises, avant encore, les fresques rupestres peut-être... La sexualité est toujours longuement fantasmée avant d’Être, le tout c’est qu’elle ne se calque pas sur un fantasme qui aurait pris toute la place.”

*“La sexualité est toujours
longuement fantasmée
avant d’Être...”*

*“...trouver les mots justes,
ne pas juger, ne pas cibler
et par-dessus tout ne pas
entrer dans leurs intimités
ou dans la mienne ...”*

Questionnements sur la pratique, conclusion

Rudy :

“Pour conclure, je dirais que j’ai beaucoup appris de cette formation, surtout au moment où j’ai du prendre la parole : trouver les mots justes, ne pas juger, ne pas cibler et par-dessus tout ne pas entrer dans leurs intimités ou dans la mienne.

Avant, j’aurais trouvé ça ridicule de passer deux heures avec des collégiens ou des lycéens pour parler de vie affective et sexuelle, pour moi beaucoup de choses étaient acquises et le reste viendrait avec le temps.

Maintenant, après six mois de pratique, je m’aperçois que rien n’est acquis, qu’il y a même chez certain de grosses lacunes, et que deux heures c’est souvent juste pour répondre à leur questions.”

Guillemette :

“Ma plus grande interrogation reste liée à la peur de l’intrusion : intrusion de l’intervenant dans leur vie sexuelle, et à travers ça intrusion de l’institution dans leur vie privée. Minent de rien ils grandissent dans une société qui surfe toujours dangereusement entre illusion d’une grande permisivité, et ouverture de la sphère privée à tous les regards, donc contrôle de l’intimité de l’individu par le plus grand nombre.

Je pense qu’en étant toujours attentif à nos questions, et à la façon dont nous les posons, en évitant toute considération moraliste, toute volonté de diriger ou d’orienter leur vie sexuelle, on évite cet écueil:

Répondre avant tout à leurs questionnements, leur donner des informations pratiques, (en se détachant clairement de ce qu’on peut ressentir personnellement, parce qu’il n’est pas toujours évident d’être confronté à certaines de leurs considérations), et insister sur la notion de respect, et d’empathie.

À suivre...

27ème Congrès National à Lille : premier bilan

Les 8, 9 et 10 Mai se tenait à la Maison de l'Education Populaire à Lille le Congrès national du Mouvement Français pour le Planning Familial. Le congrès rassemble les délégué-e-s de toutes les associations départementales et définit la politique du mouvement pour les 3 années à venir.

Lille, Cambrai, Maubeuge : nous étions donc les hôtes, et en particulier l'association de Lille.

Nous avons été mobilisé-e-s avant le congrès pour que tout se passe au mieux pour tou-te-s les congressistes bien sûr. Il fallait que le Nord justifie sa réputation de qualité de son accueil, et aux dires des uns et des autres nous avons été à la hauteur ! En contrepartie nous avons eu l'avantage d'être nombreux-ses à assister à tous les débats du congrès et pas seulement les 3 déléguées statutaires auxquelles nous avions droit.

Un étonnement positif d'abord : il y avait des jeunes de 1/4 à 1/3 de l'assistance. Le planning se renouvelle. Sans doute changera-t-il son expression et son mode de communication dans les années qui viennent, mais les objectifs fondamentaux : féminisme et éducation populaire ne sont pas remis en cause.

D'autre part les débats, s'ils ont été parfois vifs, ont toujours été francs et respectueux. Le bureau de congrès a animé de main de maître les échanges afin que tous s'expriment. La motion d'orientation générale a, dans son préambule, dénoncé « la situation politique actuelle, basée sur une économie libérale, politique qui privilégie le retrait de l'état au profit de la loi du marché et donc de la rentabilité et (qui) entraîne un recul des acquis »... « Les droits des femmes, qui n'ont jamais été une priorité politique, le sont aujourd'hui encore moins »...

« Alors que dans nos permanences et nos consultations, nous sommes témoin de la précarisation des jeunes et des femmes...les réformes mises en œuvre au nom de la modernisation renforcent les inégalités »... Cela se traduit par exemple dans la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire qui privatise petit à petit le service public et fait passer la rentabilité avant les besoins, par la baisse drastique des subventions dans le domaine de l'action sociale et de la santé ou par la disparition des subventions de fonctionnement au profit de financements par action ou par projet.

Nos valeurs et nos projets de société restent les mêmes :
« liberté, égalité ; sexualitéS...Nous continuons à nous inscrire dans une démarche de transformation de la société, nos objectifs restent celui du féminisme et de l'éducation

populaire... »

« Actuellement nos valeurs et nos orientations se heurtent particulièrement à la montée en puissance du religieux et de l'ordre moral dans l'espace public tant au niveau national qu'international... »

Dans les 3 prochaines années nous intensifierons nos combats pour faire « reconnaître le droit des femmes à disposer de leur corps, sans qu'il devienne une valeur marchande (mais) comme un droit humain fondamental »... Pour garantir l'efficacité de nos actions, il nous faudra « agir en multi partenariat...développer des solidarités, travailler en réseaux...interpeller le gouvernement et les responsables politiques à quelque niveau que ce soit. »

Enfin , il faut développer , à l'intérieur du mouvement notre travail en réseau, réfléchir la place et la formation des adhérents, et exercer collectivement une vigilance active sur nos thématiques : le féminisme, la précarité croissante vécue par les femmes, résister à la logique de la course à l'action et participer activement à la défense de la vie associative et du service public.

Voici donc les grandes lignes que nous avons déclinées, à travers ateliers /débats les motions spécifiques que l'ensemble du Congrès a amendées et votées.

Tout ce travail auquel nous avons participé nous a remotivé-e-s (si nous l'étions moins – emporté-e-s souvent par l'urgence du « faire », avec des demandes de plus en plus nombreuses) et nous a convaincu-e-s, les un-e-s et les autres de nous ouvrir davantage aux nouveaux en essayant d'être imaginatifs pour les associer à nos actions.

Anita Fontaine

Hommes/femmes, quelle égalité ?

Ce projet a été mené auprès d'élèves du collège Jean Macé à Lille. Il est déjà ancien puisqu'il a été mis en place en 2005/2006 par deux professeurs : Hélène Fonrose, Professeur de Lettres Classiques et Françoise Paris, Professeur d'Histoire-Géographie et d'Éducation civique. Il nous fournit cependant de précieuses informations sur les rapports garçons-filles à l'adolescence.

Ce qui a amené Hélène Fonrose et Françoise Paris à vouloir traiter la question : « hommes/femmes, quelle égalité ? » avec des collégiens, c'est une constatation qui les a horrifiées : la manière dont les garçons du collège parlaient aux filles ou parlaient des filles et le fait que ces dernières avaient tendance à trouver cela normal. Ces enseignantes ont alors décidé de réagir et de faire prendre conscience à leurs élèves de l'importance du respect de chacun et du dialogue entre les sexes.

Ce projet a été mené dans le cadre d'un IDD (itinéraire de découvertes) et mis en place à destination d'élèves de cinquième.

Chaque année, plusieurs projets d'IDD étaient proposés aux élèves avec des thèmes très variés et c'est eux qui faisaient le choix de celui dans lequel ils voulaient s'investir. Ces IDD avaient pour objectif de faire travailler et réfléchir les élèves autrement que dans les cours traditionnels en combinant deux disciplines et de leur apporter ainsi de nouvelles connaissances. Le travail était organisé en petits groupes menés par des enseignants que les élèves n'avaient pas dans les autres cours et ne connaissaient donc pas ou peu.

Une trentaine d'élèves ont été intéressés par le projet « Hommes/femmes, quelle égalité ? ». Répartis en deux groupes, ils ont travaillé sur un semestre chacun à raison de 2h par semaine. Les groupes étaient composés en très grande majorité de filles, mais quelques garçons ont également répondu à l'appel.

Ce projet s'est organisé autour de plusieurs axes de réflexions, les inégalités hommes/femmes, les préjugés qui sont véhiculés selon les sexes, mais également les violences faites aux femmes qu'elles soient verbales ou physiques. Le projet a commencé par un visionnage de séquences du film « Joue-la comme Beckham » de la réalisatrice britannique Gurinder Chadha. Le but étant d'amorcer le sujet et de servir de support de discussion.

Le premier axe de réflexion développé avec ce film était la question de l'accès aux études, à l'emploi et la répartition des tâches selon les sexes.

Un travail autour des catalogues de jouets où les diffé-

rents types de jouets sont classés selon le sexe de l'enfant a été ensuite mis en place. L'objectif était de faire réagir les collégiens et de les amener à prendre conscience que les différences de répartition des tâches ou des activités (études, métiers, ...) selon les sexes pouvaient être conditionnées dès l'enfance.

Enfin, les élèves ont mené une enquête au sein du collège auprès de leurs camarades pour savoir ce qu'ils voulaient faire plus tard comme métier, puis ils en ont étudié les résultats. Ces derniers ont révélé que les filles avaient tendance à vouloir faire des métiers en lien avec les enfants ou quand ce n'était pas le cas s'orientaient vers les métiers mal rémunérés. Parmi les idées reçues récurrentes, l'une était qu'en tant que filles, elles ne pouvaient pas s'orienter vers des métiers à hautes qualifications, l'autre que certaines catégories d'emplois étaient plus particulièrement destinées à l'un ou l'autre sexe.

Dans un deuxième temps, après le visionnage de passages du film « L'Ésquivé » réalisé par Abdellatif Kechiche, les élèves ont réfléchi à la manière dont les garçons parlent des filles ou parlent aux filles. L'une des constatations a été que les idées reçues ou préjugés sur les femmes sont bien ancrés y compris chez les collégiennes. Par exemple, l'idée qu'une fille qui s'est faite agressée ou violée l'a cherché par sa conduite ou sa tenue. Ce type de réflexion choquante peut paraître étonnant dans la bouche des filles. Mais leur professeur H. Fonrose tout en insistant sur ce qu'un tel propos a de choquant, se demande si ce n'est pas de la part des adolescentes une façon d'exorciser leur peur : « Moi, je ne m'habille pas ou je ne me conduis pas de manière provocante donc je ne risque pas de me faire malmener ou violer... »

Les élèves ont ensuite discuté et réfléchi sur les différents types de violences faites envers les filles/femmes tant verbales que physiques (insultes, coups, mutilations sexuelles, ...). Le fait marquant est que les élèves ont surtout étaient choqués par les mutilations sexuelles. La prise de conscience du caractère intolérable de toutes formes de violence par les élèves est plus difficile à évaluer pour les autres types.

En parallèle avec le professeur d'Histoire-géographique,

les collégiens ont travaillé sur textes historiques parlant des droits et les devoirs de chacun et de l'importance du respect dans notre démocratie. Ils ont étudié la réglementation française en vigueur et repéré les associations et institutions existantes qui ont pour vocation de lutter contre les inégalités et les discriminations et de protéger les individus. Le but était de fournir aux élèves les structures vers lesquelles se tourner en cas de problème similaire dans leur vie privée et professionnelle.

“... les idées reçues ou préjugés sur les femmes sont bien ancrés y compris chez les collégiennes ...”

Enfin, les élèves ont comparé la condition des femmes en France et dans le reste du monde. L'objectif était de montrer que les droits des femmes et leurs protections étaient différentes selon les pays et que si il reste beaucoup à faire en France, les femmes y sont relativement bien protégées mais qu'il faut se battre pour conserver les acquis et améliorer la situation. Pour leur étude, les collégiens ont interrogé des femmes de plusieurs pays. Ils ont rédigé un questionnaire abordant des questions du type : âge du mariage, liberté de choisir son époux, possibilité des rapports sexuels hors mariage, possibilité de divorcer pour les femmes, droit à l'avortement, accès à l'éducation, droit au travail, ... Ces questionnaires ont ensuite été envoyés par mail à des femmes d'une vingtaine de pays. Celles de 6 pays ont accepté de répondre (Soudan, Égypte, Tunisie, Australie, Hollande et Angleterre). Vu le nombre peu important, ces résultats sont bien sur limités et peu représentatifs, mais ils ont permis une première approche et un certain distinguo entre pays occidentaux et orientaux. Les réponses de ces femmes ont parfois étonné les élèves... Ainsi par exemple, les élèves s'attendaient à une situation très négative en Égypte et au Soudan. Les femmes interrogées ont décrit une situation beaucoup plus nuancée.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces réponses. Nous connaissons mal ces pays et nous avons de nombreux préjugés les concernant. Par ailleurs, la méthode employée, le mail, pour réaliser ces enquêtes est partiellement biaisée. Dans ces pays, l'accès à internet est limité à un groupe de population éduqué et les jeunes femmes qui ont accepté de répondre sont toutes des urbaines d'un niveau socio-culturel élevé. Elles ont probablement donné des réponses différentes de celles qu'auraient fournies des femmes issues de milieu plus modeste. Ces réponses peuvent également s'expliquer par une méconnaissance de la réalité existante dans les autres sphères de la société (ce que certaines des femmes interrogées ont d'ailleurs expliqué), par une volonté de cacher partiellement la réalité pour ne pas donner une image négative de leur société ou enfin par un refus d'accepter la réalité du pays.

Selon Hélène Fonrose, les résultats de ce projet sont finalement assez mitigés, car il n'a pas apporté de profonds changements dans les conduites et les mentalités. Beaucoup d'idées reçues et de conceptions sur la place des femmes et des hommes sont restées les mêmes. Son impression est que ces schémas de répartition et de fonctionnement hommes/femmes sont profondément ancrés dans cette nouvelle génération. Les collégiens semblent par certains côtés plus réactionnaires. Cela s'explique probablement pour partie par le public du collège. La plupart proviennent de milieu défavorisé et 60% des élèves sont d'origines étrangères, essentiellement du Maghreb et de l'Afrique noire. Au sein de certaines familles dont tous les enfants ont fréquenté le collège, les garçons et les filles sont clairement éduqués de manière différente. Mais le discours machiste n'est pas lié à une origine étrangère. Il est présent parmi tous les groupes d'enfants, quelque soit leur origine et se traduit dans les comportements envers les filles.

Le discours machiste semble cependant plus assumé dans les communautés où la séparation hommes/femmes est la règle. Les différences dans le discours machiste semblent plus liées aux niveaux socio-culturels et on constate une plus grande évolution des mentalités suite à ce projet dans les familles où cette prise de conscience existait déjà avant et cela toutes origines confondues.

Dans l'ensemble, ce projet a cependant permis une prise de conscience de la situation des inégalités hommes/femmes et du statut des femmes en France et à l'étranger. Il leur a livré les droits et les devoirs de chacun et leur a permis de prendre connaissance de l'existence de structures de défense et de protections de femmes et de luttes contre les inégalités. Certaines ont pris conscience de la chance de vivre en France et de l'importance d'avoir accès à ces droits et au système de protection.

En plus de la notion de respect mutuel et d'égalité hommes/femmes destiné à tous les collégiens, Hélène Fonrose a voulu inculquer aux adolescentes l'idée suivante : la liberté d'une femme est de subvenir à ses besoins, d'avoir un métier, son propre compte en banque, sa CB... Même si on lui souhaite le meilleur, une femme ne sait jamais sur quel compagnon ou époux elle va tomber, qu'elle l'ait choisi ou non... En cas de problèmes, elle doit garder la possibilité de partir et doit donc pour cela être indépendante... Malheureusement, regrette Hélène Fonrose, ce message a du mal à passer et beaucoup ne se donnent pas la possibilité d'être actives dans leur vie... Au moins, savent-elles désormais grâce à ce projet vers qui se tourner en cas de difficultés. Même si les résultats de ce projet semblent mitigés, il serait intéressant de renouveler et de multiplier ce type d'expériences pour informer et sensibiliser les élèves et pour tenter de faire évoluer profondément les mentalités.

propos recueillis par Coralie Gradel
auprès d'Hélène Fonrose

Jeudi 9 Avril

Colloque à Maubeuge, organisé en lien avec le Planning du Val de Sambre et le réseau périnatalité du Hainaut sur le thème "Choisir sa contraception" : 220 personnes, venues de Fourmies, Maubeuge, Cambrai, Valenciennes, Denain... des professionnels de la santé, du social, de l'éducation se sont rencontrés, ont échangé sur les ressources et difficultés du territoire en matière d'accès à la contraception et à l'IVG, parlé d'éducation à la sexualité, des partenariats se sont mis en place, des réseaux se sont constitués. Nous renouvellerons cette réalisation fin 2009, début 2010 sur le littoral (Calais, Boulogne Dunkerque, Grande Synthe...) avec le réseau périnatalité Pauline.

Les 8, 9 et 10 Mai

Congrès national du Mouvement Français pour le Planning familial à la MEP. Un congrès intéressant, des débats vifs et l'entrée remarquée de bon nombre de jeunes dans l'association. L'équipe de Lille, très sollicitée par la préparation matérielle, a été très efficace : organisation, accueil, propositions culturelles, et même le soleil... Le dernier CA confédéral nous a félicités !

Fin Mai

L'association de Douai a pris un nouveau départ et a élu une nouvelle équipe présidée par Stéphanie Clémens: elle cherche actuellement un local pour ouvrir dès que possible un centre de Planification. D'ici là, elle prend des contacts pour démarrer des animations sur le territoire. Début Juin : la première NewsLetter locale aux adhérents et sympathisants... Un lien que nous allons essayer de pérenniser.

Et la rentrée démarrera très fort :

de nouveaux partenariats, de nouvelles actions, et déjà des rendez vous pour des animations dans des établissements scolaires, des foyers, des ESAT ou IME...

16 Juin

Assemblée générale de l'association du Pas de Calais réunie après une année difficile. Nous convenons avec elle d'une journée régionale qui aura lieu le 12 Septembre à Lens afin de réfléchir ensemble sur nos orientations et nos projets au niveau régional.

25 Juin

Assemblée générale de l'association départementale du Nord (AD 59) à Cambrai : elle se charge de la formation initiale et continue, et élit nos représentants au CA confédéral. C'est Véronique Séhier de Lille qui est élue titulaire, Lydie Leroy de Cambrai sera sa suppléante, Pasquine Saule est présentée par l'AD pour participer à la commission nationale : développement du Mouvement. Nous participons déjà à la commission contraception.

6 Juillet

Réunion à Lille à 18h30 pour préparer un débat au Planning sur la bioéthique. Le mouvement constitue un groupe de réflexion au niveau national sur un certain nombre de sujets. Localement nous essaierons, nous aussi, d'apporter notre contribution. Sans doute l'objet du prochain "Quoi de neuf?"

17 Octobre

Un grand nombre d'associations appellent à une grande manifestation nationale à Paris à l'initiative du CNDF: il s'agit de faire entendre les revendications spécifiques des femmes en ces temps de régression.

... et en 2010 nous participerons à la Marche Mondiale des Femmes et aux débats qui auront lieu en France et dans le monde : nous vous tiendrons au courant !

Ont participé à ce numéro d'été 2009 :

Anita Fontaine -rédactrice responsable, Isabelle Gallet,
Michèle Gantois, Coralie Gradel, Rudy Lanvin,
Anne-Marie Marmier, Pasquine Saule,
Véronique Séhier, Guillemette Stevens et
Sébastien Delfino

LE NOUVEAU PLANNING FAMILIAL

03.20.57.74.80 - 16 Avenue Kennedy, 59000 LILLE

www.planning-familial.org



le planning
familial 59